

Nom commercial : Rgs Gram II

Numéro de la matière: 181050

Version : 3 / CH

Date de révision: 15.01.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 15.01.16

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Rgs Gram II
N° d'article 18105000

Numéro d'enregistrement

No. CE: 235-567-5
No. CAS 12298-68-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Dispositif médical de diagnostic in vitro

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

Informations complémentaires

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008) ***

lode

No. CAS	7553-56-2			
No. EINECS	231-442-4			
Concentration		<	1	%
Classification	Xn, R20/21			

Nom commercial : Rgs Gram II

Numéro de la matière: 181050

Version : 3 / CH

remplace la version : 2 / CH

Date de révision: 15.01.2016

Date d'impression 15.01.16

N, R50

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H332

Acute Tox. 4 H312

Aquatic Acute 1 H400

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune mesure particulière.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau.. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

non applicable

Moyens d'extinction non-appropriés

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible.; En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:; lode

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.. Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Nom commercial : Rgs Gram II

Numéro de la matière: 181050

Version : 3 / CH

Date de révision: 15.01.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 15.01.16

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel).. Nettoyer.. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Agents dangereux ne sont pas dégagés.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.. Conserver le récipient bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage 10-13 Autres matières combustibles et non combustibles
d'après TRGS 510

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne pas conserver à une température supérieure à 25 °C.. Conserver le récipient bien fermé.. Protéger de l'action de la lumière.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Iode

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	1	mg/m ³	0.1	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1	mg/m ³	0.1	ppm(V)

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Etablie le : 2014

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Iode

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence de vapeurs.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated

Nom commercial : Rgs Gram II

Numéro de la matière: 181050

Version : 3 / CH

Date de révision: 15.01.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 15.01.16

location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant >= 0.11 mm

Temps de pénétration >= 480 min

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.; Vêtement de protection

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** Liquide, limpide**Couleur** brun foncé**Odeur** caractéristique**point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur env. 100 °C

Point d'éclair

Remarque Non applicable

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque Non applicable

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

propriétés explosives

évaluation Non applicable

Propriétés comburantes

Remarque Non applicable

9.2. Autres informations**Essai de combustion**

Remarque non combustible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Pas des dangereuses réactions connues.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:; iode

Nom commercial : Rgs Gram II

Numéro de la matière: 181050

Version : 3 / CH

remplace la version : 2 / CH

Date de révision: 15.01.2016

Date d'impression 15.01.16

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

SECTION 16: Autres informations**phrases R de la rubrique 3**

20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

mentions de danger H-de la rubrique 3

H312 Nocif par contact cutané.
H332 Nocif par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.